

Compte rendu du CDAS du 04 mai 2023

Etaient présents lors de ce CDAS :

M. Bianchini, président

M. Deshayes-Surcin, resp. moyen et stratégie

Mme. Lacroix, déléguée départementale de la Dordogne

Mme. Milet, assistante sociale

Les représentants des personnels :

Mme Labrousse, Mme Wloczysiak (titulaires) et M. Aufrère (suppléant avec voix délibérative), Solidaires Finances Publiques

Mme Hébrant (titulaire) et M. Scribe (suppléant), FO

Mme Duval (titulaire) et Mme Pomier (suppléante), UNSA

M. Lepage (expert), Solidaires DDETSPP 24/CCRF

En préambule du CDAS, lecture de la liminaire de Solidaires Finances Publiques.

Suite à la lecture de la liminaire, M. Bianchini nous indique qu'il ne commentera pas la réforme des retraites et que l'on abordera le bilan 2022. Il reconnaît qu'il existe un flottement sur la période 2022 suite à la gestion par intérim du délégué de la Creuse, regrette les tergiversations sur les PV et admet tout de même une gestion 2022 désastreuse.

Présentation de Mme Lacroix, nouvelle déléguée départementale de la Dordogne, qui remet aux participants le CAL 2022 (document manquant lors de la convocation du CDAS), elle nous indique également que les PV 2022 seraient en cours de rédaction.

Présentation de la note d'orientation 2023 :

- Déclinaison locale : pas de changement dans le mode de fonctionnement du CDAS.
- Nouvelle organisation régionale sensée améliorer la qualité de l'offre. Fonctionnement en réseau des délégués référents par thématiques. Le SG met donc en place la réforme de l'Action Sociale mais toujours de manière aussi floue, aucune information précise, y compris pour les directions ou les délégués.

- Une enveloppe de 100 000 € est prévue pour des propositions d'actions innovantes. Déjà proposée les années précédentes, peu de projet ont gain de cause.

- Une session de formation est prévue pour les membres du CDAS mais suite au report du dernier CNAS, rien n'est encore en place.

Nous rappelons notre attachement à l'échelon départemental, et notre opposition à la réforme de l'Action Sociale. Suite au compte-rendu du dernier GT, nous constatons aussi que le SG s'empresse de dématérialiser l'offre, privilégiant les « e-solutions » à une action de terrain.

Nous signalons à nouveau le problème des CESU qui ne sont pas acceptés par certaines collectivités, alors que le SG tend à vouloir tout harmoniser. Mme Lacroix avertira le SG sur cette problématique. Le problème touche aussi d'autres départements.

Mme Lacroix nous indique enfin être en quête de la liste des retraités afin de les inclure à nouveau dans l'Action Sociale. Pour rappel, depuis la mise en place de la loi RGPD, les délégués n'ont plus accès aux informations concernant les retraités.

Arbre de Noël 2023 et actions locales :

Lors du GT de mars, qui s'est tenu malgré notre demande de report (gel du dialogue social durant la mobilisation contre les retraites), des propositions ont été avancées par les participants. Nous vous passons les débats qui furent tendus, la position de Solidaires étant très différente des autres représentants présents.

- Arbre de Noël « tournant » sur 3 sites du département (Périgueux, Bergerac et Sarlat) par souci d'égalité, en commençant par Bergerac cette année.

- Séance de cinéma à la place du spectacle.

- Chèques E-cado à la place du catalogue et des jouets.

Pour Solidaires, l'Arbre de Noël doit rester sur Périgueux. La ville occupe une position centrale dans le département, permettant de minimiser le temps de trajet pour tous, et regroupe plus de la moitié des agents.

L'égalité serait d'organiser un Arbre de Noël sur chaque site mais le budget ne le permet absolument pas, et le faire tourner serait, en plus d'être compliqué à mettre en œuvre, préjudiciable aux sites plus éloignés en termes de trajet.

Suite au vote (Solidaires 3 contre, FO 1 pour, UNSA 1 pour), la décision est prise de la maintenir sur Périgueux.

Concernant les 2 autres propositions, nous nous heurtons exactement à ce que nous qualifions de dématérialisation de l'Action Sociale : pas d'interaction, de convivialité et de festivité. Solidaires s'est donc opposé aussi à ces propositions.

Toutefois, nous avons aussi conscience que l'âge des enfants est un facteur à prendre en compte, les ados n'apprécient pas forcément un spectacle souvent destiné aux plus jeunes. De même que certains agents peuvent préférer le E-cado.

La décision prise et votée à l'unanimité sera finalement de laisser le choix pour les cadeaux, catalogue et jouet ou E-cado, et de proposer à la fois un spectacle pour les plus jeunes et une projection pour les plus de 12 ans.

Trouver le lieu ne manquera pas d'être compliqué mais la délégué relève le défi et un point sera fait rapidement en cas de difficulté. Mme Lacroix propose cette année de passer par l'application MICADO qui permet à chaque agent de faire ses demandes auprès de l'Action Sociale par internet. Nous restons circonspects par rapport à cette nouvelle dématérialisation qui risque d'éloigner la déléguée des agents.

Concernant les actions locales, les propositions furent plus consensuelles. Une sortie sera prévue pour les retraités en septembre/octobre : ballade à La Roque Gageac et gabarres sur la Dordogne, restaurant le midi.

Pour les actifs, à la même période : visite de Castelnaud avec animation le matin, pique-nique et les Jardins de Marqueyssac l'après-midi.

Une sortie accro-branches à Vergt Aventure sera proposée pour les plus jeunes et les familles fin juin.

Restauration :

Bergerac :

Une nouvelle convention a été signée avec le restaurant « Le Passé Simple », le SG ayant donné son accord de principe.

Le site de Bergerac regroupe une majorité d'agents demandant des tickets restaurants. Ces derniers ne peuvent être mis en place du fait de l'existence d'un restaurant conventionné et le SG ne valide cette solution qu'en dernier recours. Par ailleurs, la quantité et la qualité du restaurant tend de plus en plus à la médiocrité en plus de coûter cher en subvention afin de maintenir le prix.

2 alternatives peuvent être proposées :

- Collège Henri IV : 1 seul menu, prix moins coûteux, à 200 m. Problème de la capacité d'accueil et fermeture durant vacances scolaires.
- Lycée des métiers : choix et qualité, prix plus cher que le collège mais bien moins que le restaurant, à 400 m. Fermeture durant les vacances scolaires.

Des tickets restaurants peuvent être alloués durant une fermeture de plus de 3 semaines, compensant ainsi les vacances d'été. Ces solutions nous semblent être correctes et seront proposées au SG pour validation, et aux agents.

Sur notre suggestion, Mme Lacroix ira à la rencontre des agents du site pour expliquer la problématique que nous rencontrons et éclaircir la situation.

Sarlat :

Le départ à la retraite au mois d'août de l'agent berkani et la démission annoncée du bureau de l'association gérant le restaurant, mettent en péril le maintien d'une restauration sur Sarlat. Le site compte 52 agents, et seul une dizaine mange au RA.

Aucune solution valable n'est possible pour l'instant malgré les pistes exploitées (hôpital, collège, restaurant) : trop cher, réception compliquée, qualité insuffisante...

En l'absence de solutions concrètes, une demande pour des tickets restaurants sera adressée à la DG

La mise en place de la loi égalim, bien que justifiée, risque aussi d'alourdir les contraintes de restauration et donc impacter le budget de la restauration en plus de l'inflation actuelle. Nous craignons que la politique du SG soit de se délester de la restauration sur les petites structures, comme c'est déjà le cas dans certains départements.

EPAF :

Les inscriptions se font désormais en ligne. Les séjours peuvent à présents faire 7, 12 ou 19 jours.

Cette années, des demandes peuvent être faites même pour la fin août.

Nous dénonçons à nouveau la vente des résidences.

Observation :

L' Action Sociale devrait rejoindre la cité administrative courant Octobre suite aux travaux de la salle ATSCAF.

Vos représentants Solidaires

Nadine WLOCSYIAK
Sandrine LABROUSSE
Nicolas AUFRERE